

Auvergne → Actualité

TENSION ■ Après l'arrestation musclée d'un homme toujours dans le coma et à la veille d'une marche de soutien

Violences urbaines à Clermont-Ferrand

Une information judiciaire « pour coups et blessures volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique » a été ouverte, hier. Elle vise les deux policiers qui ont procédé à l'arrestation musclée d'un Clermontois la nuit du réveillon.

Nicolas Faucon

nicolas.faucon@centrefrance.com

Nouvelle étape. Deux juges d'instruction vont devoir « déterminer les causes exactes du malaise cardiaque » et estimer « si la force d'intervention (NDLR, des deux policiers) a été nécessaire ou illégitime compte tenu de l'état d'énervement extrême de cette personne », a déclaré, hier soir, le procureur de la République (par intérim) de Clermont-Ferrand, Gérard Davergne.

« Cocotte-minute »

L'instruction pourrait aboutir à une mise en examen des deux fonctionnaires, qui ne sont pas suspendus. Ont-ils employé des techniques d'interpellation musclées mais légales ou sont-ils sortis du cadre ? Le parquet a également révélé, hier, la



NUIT DE JEUDI À VENDREDI, CROIX-DE-NEYRAT. Quatorze voitures ont brûlé à Croix-de-Neyrat et dans plusieurs quartiers de Clermont-Ferrand, du rarement vu dans la capitale régionale. PHOTO PIERRE COUBLE

présence d'alcool dans l'organisme du Clermontois dans le coma, de résine de cannabis et de cocaïne, « un mélange qui peut expliquer ce comportement qui nous a tous surpris ».

Cette ouverture d'information judiciaire intervient la veille d'une mar-

che de soutien voulue pacifique par ses initiateurs, mais qui s'annonce sous haute tension cet après-midi. Dans la nuit de jeudi à vendredi, quatorze voitures ont été incendiées, surtout dans les quartiers nord. « C'est un groupe sporadique de quelques jeunes qui es-

saient de provoquer de façon irresponsable. Mais il n'y a pas de zone de non-droit : on continue à aller partout et un important dispositif policier sera mis en place », rassure un porte-parole de la direction départementale de la sécurité publique 63.

Dans le quartier de la

Gauthière, les habitants vivent mal cette pression. Anne (*prénom d'emprunt*), qui exerce une profession libérale et connaît bien la population de la Gauthière pour y travailler depuis vingt ans, dit « avoir l'impression de vivre dans une cocotte-minute » depuis dimanche. « Ça peut ex-

ploser à n'importe quel moment. Les gens ici en ont marre : les vitrines de plusieurs commerces ont été brisées et je crains que la marche soit chaude, très chaude. On aimerait avoir un peu plus de soutien des autorités et de la mairie ».

La nuit du réveillon, l'homme, hospitalisé aujourd'hui, s'en serait pris aux policiers en lançant des projectiles sur leur véhicule. Après une course-poursuite, il a été plaqué au sol, menotté puis conduit au commissariat, où il a déclaré un arrêt cardiaque puis un coma. Les fonctionnaires semblent avoir cru à une simulation avant d'appeler les secours. Son examen médical a révélé des blessures, dont des fractures.

Pour ses proches, il aurait été victime d'un véritable « tabassage » commis par plus de deux policiers. Du coup, la famille se dit, par la voie de leur avocat, M^e Canis « déçue que l'information judiciaire ne vise que deux fonctionnaires » alors que, selon eux, une dizaine de voitures de police étaient présentes la nuit des faits. La police des polices est saisie. ■